L'ECOTOURISME AU GABON (2002-2026) : DE LA CONSERVATION AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

OMBIGATH Pierre Romuald,
Université Omar Bongo, Libreville, Gabon,
ombigath@yahoo.fr

Résumé

Depuis la création des treize parcs nationaux en 2002, le Gabon a fait de la conservation de la biodiversité un levier de diversification économique par l'écotourisme. Pourtant, malgré un capital naturel exceptionnel, les performances du secteur demeurent modestes. Cet article analyse les facteurs expliquant ce paradoxe à partir d'une approche d'histoire économique et sociale mobilisant des données institutionnelles, statistiques et documentaires couvrant la période 2002-2026, complétées par une comparaison avec le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie. Les résultats montrent que les faibles performances de l'écotourisme gabonais résultent moins d'un déficit de ressources naturelles que de contraintes institutionnelles, infrastructurelles, territoriales et organisationnelles limitant la transformation du capital écologique en valeur économique. La discussion conduit à proposer un modèle fondé sur les socio-écosystèmes, intégrant conservation, gouvernance, investissements privés et participation communautaire afin de renforcer le développement territorial et la compétitivité de la destination Gabon.

Mots-clés : *écotourisme ; socio-écosystèmes ; développement territorial ; gouvernance ; Gabon.*

Abstract

Since the creation of thirteen national parks in 2002, Gabon has promoted biodiversity conservation as a key strategy for economic diversification through ecotourism. Despite its exceptional natural capital, however, the sector has delivered only limited economic results. This article analyses the factors underlying this paradox using an economic and social history approach based on institutional, statistical and documentary data covering the period 2002–2026, complemented by a comparative analysis with Botswana, Namibia, Rwanda, Kenya and Tanzania. The findings show that Gabon's weak ecotourism performance stems less from a lack of natural resources than from institutional, infrastructural, territorial and organisational constraints that hinder the conversion of ecological capital into economic value. The discussion proposes a socio-ecological systems model integrating biodiversity conservation, governance, private investment and community participation to strengthen territorial development and improve the competitiveness of Gabon as an ecotourism destination.

Keywords: *ecotourism; socio-ecological systems; territorial development; governance; Gabon.*

Introduction

L'écotourisme s'est progressivement imposé comme un instrument majeur de conciliation entre conservation de la biodiversité et développement économique durable. Fondé sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels, il cherche à générer des retombées économiques compatibles avec la préservation des écosystèmes, tout en favorisant l'implication des populations locales dans la gestion des ressources naturelles (Ceballos-Lascuráin, 1996, p. 20-25 ; Honey, 2008, p. 13-18 ; Knafou et Stock, 2003, p. 931-934). Au-delà de sa dimension environnementale, il constitue également un levier de développement territorial en

transformant le capital naturel en emplois, revenus et activités économiques, sous réserve d'une gouvernance efficace, d'infrastructures adaptées et d'une intégration des communautés locales. Les expériences du Botswana, de la Namibie, du Kenya, de la Tanzanie ou du Rwanda montrent ainsi que la réussite d'un modèle écotouristique dépend moins de la richesse écologique que de la qualité des institutions, de l'organisation des territoires et de la structuration de la chaîne de valeur touristique.

Le Gabon réunit, en apparence, des conditions particulièrement favorables à cette dynamique. Couvert à près de 88 % de forêts et doté d'une biodiversité exceptionnelle, il a fait de la conservation un axe central de sa stratégie de développement (Christy et al., 2003, p. 155-176 ; Karsenty, 2007, p. 37-52). La création des treize parcs nationaux en 2002, couvrant environ 11 % du territoire, marque une étape décisive en associant protection de la biodiversité, écotourisme et diversification d'une économie longtemps dominée par les activités extractives (République gabonaise, 2002). Cette orientation est ensuite renforcée par le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), qui inscrit le tourisme parmi les piliers du « Gabon Vert », puis par le Plan national de développement pour la transition (PNDT 2024-2026), lequel prévoit la réhabilitation de sites pilotes et fixe l'objectif d'atteindre 600 000 visiteurs à l'horizon 2029 (République gabonaise, 2010 ; 2024). La période 2002-2026 constitue ainsi une séquence cohérente de consolidation des politiques de conservation et de diversification économique.

Cependant, plus de vingt ans après la création des parcs nationaux, les résultats demeurent en deçà des ambitions affichées. Malgré une reconnaissance internationale en matière de conservation, la fréquentation des espaces protégés reste limitée, les infrastructures touristiques sont concentrées sur quelques sites, les coûts d'accès réduisent l'attractivité de la destination et les retombées économiques bénéficient encore faiblement aux communautés riveraines. La contribution du tourisme au produit intérieur brut demeure inférieure à 4 %, tandis que les flux restent largement dominés par le tourisme d'affaires. Ce contraste entre l'importance du capital naturel, les ambitions publiques et les performances observées constitue le principal paradoxe de l'écotourisme gabonais. Il suggère que la conservation, bien qu'indispensable, ne suffit pas à produire un développement territorial durable sans une gouvernance capable de coordonner investissements, infrastructures, acteurs et valorisation économique des ressources naturelles.

Si les travaux consacrés au Gabon ont largement étudié la création des parcs nationaux, la conservation de la biodiversité ou la gestion des aires protégées, ils se sont plus rarement intéressés aux conditions institutionnelles et territoriales permettant de transformer le capital naturel en ressource de développement. Cette recherche s'inscrit précisément dans cette perspective. Elle mobilise un cadre théorique articulant l'économie institutionnelle (North, 1990), la gouvernance des biens communs (Ostrom, 1990), le développement territorial (Pecqueur, 2006) et l'approche des socio-écosystèmes (Berkes et Folke, 1998 ; Méral et

Pesche, 2016). Ces approches convergent pour montrer que la performance d'un territoire dépend moins de l'abondance de ses ressources que de la qualité des institutions, des mécanismes de coordination entre acteurs et de l'articulation entre systèmes écologiques et systèmes sociaux.

La recherche répond ainsi à la question suivante : pourquoi le Gabon, malgré un patrimoine naturel exceptionnel et plus de deux décennies de politiques volontaristes de conservation, ne parvient-il pas à faire de l'écotourisme un véritable moteur de développement territorial ? L'hypothèse défendue est que les faibles performances du secteur résultent moins d'un déficit de ressources naturelles que des limites d'un modèle principalement centré sur la conservation, insuffisamment articulé aux exigences de la gouvernance territoriale, de l'accessibilité, de l'investissement privé, de la structuration de la chaîne de valeur touristique et de la participation des communautés locales. L'originalité de cette étude consiste à montrer que le paradoxe écotouristique gabonais relève avant tout d'un déficit de territorialisation de la conservation, interprété à travers le prisme des socio-écosystèmes.

L'article est organisé en trois parties. La première présente le cadre théorique et la démarche méthodologique. La deuxième analyse les principales contraintes institutionnelles, infrastructurelles et territoriales qui limitent la valorisation économique des espaces protégés à partir d'une approche historique et comparative. Enfin, la troisième discute ces résultats à la lumière des approches

institutionnelles et des socio-écosystèmes afin de proposer un cadre d'évolution du modèle écotouristique gabonais fondé sur une gouvernance territoriale plus intégrée.

1. Cadre théorique et méthodologie

1.1. Cadre théorique

L'analyse du modèle écotouristique gabonais s'inscrit à l'intersection de l'économie institutionnelle, du développement territorial et de l'approche des socio-écosystèmes. Elle repose sur l'idée qu'un patrimoine naturel exceptionnel ne constitue pas, à lui seul, un facteur de développement. La valorisation du capital écologique dépend de la capacité des institutions à organiser les interactions entre ressources naturelles, acteurs publics et privés, communautés locales et infrastructures. Cette perspective permet d'appréhender l'écotourisme comme un processus de construction territoriale plutôt que comme une simple politique de conservation.

L'économie institutionnelle fournit un premier cadre d'analyse. Pour North (1990, p. 3-10), les performances économiques dépendent avant tout de la qualité des institutions, qui réduisent les incertitudes, coordonnent les acteurs et favorisent l'investissement. Appliquée au Gabon, cette approche conduit à considérer que les faibles performances de l'écotourisme relèvent moins d'un déficit de biodiversité que des difficultés à transformer le capital naturel en avantage économique durable.

Cette lecture est complétée par les travaux d'Ostrom (1990, p. 88-102), qui montrent que la gestion durable des biens communs repose sur la coopération entre l'État, les acteurs privés et les communautés locales. Les espaces protégés apparaissent ainsi comme des ressources collectives dont la valorisation dépend de mécanismes de gouvernance favorisant la participation et un partage équitable des bénéfices.

Le développement territorial, à travers les travaux de Pecqueur (2006, p. 17-32), souligne qu'une ressource naturelle n'acquiert une valeur économique qu'au terme d'un processus collectif mobilisant acteurs, infrastructures, savoir-faire et projets de territoire. Le patrimoine écologique ne devient ainsi un levier de développement que lorsqu'il est intégré à une chaîne de valeur touristique cohérente.

Enfin, l'approche des socio-écosystèmes (Berkes et Folke, 1998, p. 1-25) constitue le cadre intégrateur de cette recherche. En considérant les dimensions écologiques, économiques, sociales et institutionnelles comme interdépendantes, elle montre que la performance écotouristique dépend moins de l'abondance des ressources naturelles que de la qualité de leur gouvernance et de leur territorialisation.

1.2. Démarche méthodologique

Cette recherche adopte une démarche qualitative à visée explicative, fondée sur une approche d'histoire économique et sociale. Elle couvre la période 2002-2026, qui correspond

à la création des treize parcs nationaux, à l'institutionnalisation progressive des politiques de conservation et aux récentes réformes visant à relancer le tourisme comme levier de diversification économique. Ce choix chronologique permet d'analyser les continuités, les évolutions et les limites du modèle écotouristique gabonais sur plus de deux décennies.

L'étude repose sur une analyse documentaire croisée mobilisant plusieurs catégories de sources : textes législatifs et réglementaires, documents de planification publique, rapports d'activités des administrations nationales, publications des organisations internationales, statistiques sectorielles ainsi qu'une littérature scientifique consacrée à la conservation, au tourisme et au développement territorial. Le croisement de ces matériaux vise à confronter les orientations des politiques publiques aux performances effectivement observées, afin d'identifier les principaux facteurs explicatifs des écarts constatés.

La recherche mobilise également une démarche comparative portant sur cinq pays africains : le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie. Leur sélection repose sur trois critères : la reconnaissance internationale de leurs politiques écotouristiques, la diversité de leurs modes de gouvernance des espaces protégés et l'importance du tourisme dans leur développement économique. Cette comparaison n'a pas pour objectif d'établir un classement des modèles nationaux, mais d'identifier les mécanismes

institutionnels et territoriaux susceptibles d'éclairer les spécificités du cas gabonais.

1.3. Cadre analytique et indicateurs d'évaluation

L'hypothèse de recherche est évaluée à partir d'un cadre analytique structuré autour de cinq dimensions complémentaires : les performances globales de l'écotourisme (fréquentation, contribution économique et capacités d'accueil) ; l'accessibilité des espaces protégés (infrastructures, coûts et conditions d'accès) ; le degré d'intégration de la chaîne de valeur touristique ; la participation des communautés locales à la création et à la redistribution des bénéfices ; enfin, la comparaison du modèle gabonais avec plusieurs expériences écotouristiques africaines. L'analyse croisée de ces dimensions permet d'identifier les principaux facteurs institutionnels, territoriaux et organisationnels qui conditionnent la transformation du capital naturel en levier de développement territorial et d'évaluer la pertinence de l'approche par les socio-écosystèmes.

2. Résultats

2.1. Une politique ambitieuse de conservation confrontée à une faible dynamique écotouristique

La création des treize parcs nationaux par ordonnance présidentielle du 30 août 2002 marque un tournant majeur de la politique environnementale gabonaise. Couvrant près de 11 % du territoire national, ce réseau d'aires protégées traduit le passage d'une logique d'exploitation des ressources naturelles à une stratégie de conservation

associée au développement durable (République gabonaise, 2002 ; Wilks, 2002). Inspirée notamment par les travaux de J. Michael Fay, cette réforme visait à préserver un patrimoine écologique exceptionnel tout en faisant de l'écotourisme un levier de diversification économique (République gabonaise, 2002 ; République gabonaise, 2010). Cette orientation a été constamment réaffirmée par les politiques publiques, du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), qui fixait un objectif de 100 000 écotouristes à l'horizon 2030, au Plan national de développement pour la transition (PNDT 2024-2026), qui prévoit 21,6 milliards de FCFA d'investissements et ambitionne d'accueillir 600 000 visiteurs en 2029. Le tableau 1 met en évidence cette continuité des objectifs publics.

Tableau 1. Évolution des politiques publiques et des performances de l'écotourisme gabonais (2002-2026)

Période	Orientations publiques	Principaux résultats observés	Enseignement
2002-2010	Création des 13 parcs nationaux ; priorité à la conservation	Mise en place du cadre juridique et institutionnel	Conservation fortement renforcée
2010-2023 (PSGE)	Le « Gabon Vert » fait de l'écotourisme un pilier de la diversification ; objectif de 100.000 écotouristes à l'horizon 2030	Consolidation de l'ANPN ; développement limité de quelques sites (Loango, Lopé, Ivindo)	Progrès institutionnels supérieurs aux performances économiques
2024-2026 (PNDT)	Investissements de 21,6 milliards FCFA ; restauration des sites pilotes ; objectif de 600 000 visiteurs en 2029	Structuration de la filière, tourisme domestique, nouvelles infrastructures annoncées	Changement d'échelle des ambitions, résultats encore en construction

Source : Compilation de l'auteur à partir de : République gabonaise (2002 ; 2010 ; 2021 ; 2024), ANPN, WTTC (2024) et Banque mondiale.

Cette continuité des politiques contraste toutefois avec les performances effectivement observées. Selon le WTTC (2024), le Gabon accueille environ 350 000 visiteurs internationaux par an, mais ces flux restent majoritairement constitués de voyageurs d'affaires concentrés à Libreville et Port-Gentil. La fréquentation des parcs nationaux demeure limitée, tandis que la contribution du tourisme à l'économie nationale reste inférieure à 4 % du produit intérieur brut, malgré un patrimoine naturel reconnu parmi les plus remarquables du continent. Les objectifs fixés par le PSGE puis par le PNDT apparaissent ainsi sensiblement supérieurs aux résultats effectivement atteints.

Les témoignages des principaux acteurs du secteur confirment ce diagnostic. Le directeur général de l'AGATOUR reconnaît que l'offre touristique souffre encore d'un déficit d'infrastructures, d'une faible visibilité internationale et d'une structuration insuffisante, tandis que les opérateurs privés soulignent les difficultés d'accès aux sites, la saisonnalité de l'activité et le manque de personnels qualifiés (Vermeil, 2025). L'article relève également que les taxes aéroportuaires internationales atteignaient 297,7 dollars par billet en 2024, soit plus de quatre fois la moyenne africaine selon l'AFRAA, ce qui renchérit fortement le coût d'accès à la destination Gabon (Vermeil, 2025). À ces contraintes s'ajoutent le mauvais état de certains axes routiers, l'enclavement de plusieurs parcs et l'insuffisance des dessertes aériennes intérieures, autant de facteurs qui limitent l'attractivité de l'offre écotouristique.

Les documents officiels mettent également en évidence une faiblesse plus structurelle de l'action publique. Le Rapport annuel de performance (RAP) 2020 précise en effet que la mission interministérielle « Aménagement du territoire et Tourisme », chargée de développer le tourisme durable, ne couvre ni la gestion des parcs nationaux, ni leur désenclavement, ni les infrastructures de transport, ni l'accueil des touristes aux frontières (République gabonaise, 2021, p. 6-7). Les principaux leviers de compétitivité de la destination relèvent ainsi d'administrations distinctes, illustrant une fragmentation institutionnelle qui limite la cohérence des politiques publiques. Cette dissociation entre les objectifs assignés au secteur et les compétences effectivement détenues par les acteurs responsables de leur mise en œuvre contribue à expliquer les difficultés rencontrées dans la valorisation économique des espaces protégés.

Paradoxalement, cette faiblesse des résultats intervient alors même que les orientations stratégiques se renforcent depuis 2023. Les nouvelles autorités ont engagé une politique de relance articulée autour de la Caravane touristique, de l'identification d'une cinquantaine de Zones d'intérêt touristique (ZIT), du développement du tourisme domestique, de la création d'une École nationale de l'hôtellerie, de la professionnalisation des guides, de l'élaboration d'un Code du tourisme et d'une réflexion sur la réduction du coût des visas (Vermeil, 2025). Ces initiatives traduisent une évolution vers une approche davantage centrée sur la valorisation économique des territoires, sans

toutefois produire encore des effets mesurables sur la fréquentation des parcs.

Ce premier résultat confirme ainsi que le paradoxe gabonais ne résulte pas d'une insuffisance de ressources naturelles ni d'un déficit d'ambition politique. Il révèle plutôt la difficulté à transformer un capital écologique exceptionnel en développement territorial durable. Conformément aux analyses de North (1990, p. 3-10), la création de valeur dépend moins de l'abondance des ressources que de la qualité des institutions, de la coordination des acteurs et des dispositifs permettant leur mise en valeur. Les facteurs expliquant cette faible conversion du capital naturel en performances écotouristiques sont examinés dans la section suivante.

2.2. Les blocages structurels de la valorisation écotouristique

Les résultats mettent en évidence un paradoxe : malgré un patrimoine naturel exceptionnel, l'écotourisme gabonais demeure peu développé. Cette situation s'explique moins par un déficit de ressources que par des contraintes structurelles, notamment la faible accessibilité des parcs, l'insuffisance des infrastructures d'accueil, l'incomplétude de la chaîne de valeur touristique et la faible intégration des communautés locales.

***2.2.1. Une accessibilité territoriale encore limitée** : la contrainte logistique comme facteur de compétitivité.*

L'accessibilité constitue l'un des principaux freins au développement de l'écotourisme gabonais. Contrairement

aux grandes destinations africaines de safari, le Gabon ne dispose pas de véritables corridors touristiques reliant les infrastructures de transport aux espaces protégés. Ainsi, sur les treize parcs nationaux créés en 2002, seuls Loango, la Lopé et Ivindo bénéficient d'une accessibilité relativement favorable. Le tableau 2 en présente les principales caractéristiques.

Tableau 2. Coût et conditions d'accès aux principaux pôles écotouristiques gabonais (2025-2026)

Site écotouristique	Distance depuis Libreville	Mode d'accès principal	Durée moyenne du trajet	Type d'hébergement disponible	Restauration	Coût approx. transport A/R (FCFA/pers.)	Coût héb. + rest./jr (FCFA/pers.)	Coût total approx. d'un séjour de 3 jrs (hors vol inter.)
Parc national de Loango	350-450 km selon itinéraire	Avion Libreville–Port-G./Omboué + bateau/4x4	6-10 h	Lodge spécialisé, campements tourist.	Oui (pension complète généralement)	250 000 – 500 000	150 000 – 300 000	700 000 – 1 400 000
Parc national de la Lopé	≈350 km	Transgabonais + véhicule	7-10 h	Hôtel, lodge, héberg. de proximité	Oui	50 000 – 100 000	50 000 – 150 000	200 000 – 500 000
Parc national de l'Ivindo	≈600 km	Train jusqu'à Booué/Makokou + bateau	12-18 h	Camp écologique, héberg. spécialisé limité	Oui (organisation préalable)	100 000 – 250 000	75 000 – 200 000	400 000 – 850 000
Pongara	≈30 km	Bateau depuis Libreville	<1 h	Campements/lodges proches de Libreville	Oui selon opérateur	10 000 – 30 000	40 000 – 100 000	150 000 – 350 000
Plateaux Batéké	≈600 km	Route + véhicule spécialisé	10-15 h	Lodges/camps limités	Variable	100 000 – 200 000	50 000 – 150 000	350 000 – 700 000

Source : Rapports ANPN.

L'analyse des coûts et des conditions d'accès aux principaux pôles écotouristiques gabonais met en évidence que la première contrainte du modèle national n'est pas la qualité des ressources naturelles, mais leur accessibilité

(tableau 2). Les résultats montrent d'abord une forte hétérogénéité territoriale. Alors que le parc national de Pongara est accessible en moins d'une heure depuis Libreville pour un coût relativement modéré (150 000 à 350 000 FCFA pour un séjour de trois jours), les sites emblématiques de Loango et de l'Ivindo nécessitent des trajets de 6 à 18 heures combinant plusieurs modes de transport (avion, train, bateau ou véhicule tout-terrain), portant le coût total d'un séjour entre 400 000 et 1 400 000 FCFA par personne, hors transport international. Cette dispersion des coûts constitue un premier facteur de différenciation de l'offre écotouristique gabonaise.

Le tableau 2 révèle ensuite que le transport représente une part exceptionnellement élevée du coût global du séjour. Pour Loango, les dépenses de déplacement peuvent atteindre près de la moitié du budget total, alors que dans les principales destinations africaines de safari, l'intégration des infrastructures aériennes et routières réduit considérablement cette part. L'éloignement des parcs, la faible interconnexion des réseaux de transport et la multiplication des ruptures de charge diminuent ainsi la compétitivité-prix de la destination Gabon (WTTC, 2024, p. 8-15 ; Banque mondiale, 2023, p. 52-58).

Cette situation résulte largement de l'organisation territoriale des infrastructures nationales. Malgré un réseau routier d'environ 9 000 km, moins d'un cinquième des routes est revêtu, limitant l'accès permanent aux espaces forestiers, notamment pendant la saison des pluies où plusieurs axes deviennent difficilement praticables (Banque

mondiale, 2019, p. 18-29 ; République gabonaise, 2023, p. 31-36). À cette contrainte routière s'ajoute une desserte aérienne intérieure encore peu adaptée aux besoins touristiques. Si plusieurs aérodromes provinciaux existent, ils assurent essentiellement des fonctions administratives ou logistiques et ne sont pas intégrés à un véritable réseau de mobilité touristique, contrairement aux modèles développés au Botswana ou en Tanzanie autour de l'aviation légère (BAD, 2022, p. 27-31 ; ONU Tourisme, 2024, p. 45-52).

La comparaison africaine confirme que la richesse écologique ne constitue pas, à elle seule, un facteur de compétitivité. Le Rwanda, le Botswana ou la Tanzanie ont progressivement construit des corridors touristiques associant aéroports, routes, hébergements et services spécialisés, réduisant les temps de parcours et les coûts de transaction pour les visiteurs. À l'inverse, le Gabon demeure confronté à un paradoxe territorial : les espaces naturels les plus attractifs sont aussi les plus difficiles et les plus coûteux d'accès. Les résultats montrent ainsi que la faible fréquentation des parcs nationaux ne résulte pas principalement d'un déficit d'attractivité écologique, mais d'une insuffisante articulation entre infrastructures de transport, organisation territoriale et développement touristique. Cette contrainte logistique apparaît comme l'un des principaux freins à la transformation du capital naturel gabonais en avantage économique durable.

2.2.2. Une capacité d'accueil insuffisante. Les infrastructures d'accueil constituent un autre facteur

limitant. Hébergements, équipements d'interprétation et services touristiques demeurent concentrés à Loango, la Lopé et l'Ivindo, tandis que la majorité des parcs reste insuffisamment aménagée. Cette situation freine la diversification de l'offre écotouristique et la structuration de circuits touristiques à l'échelle nationale. Le tableau 3 ci-après illustre mieux cette réalité.

Tableau 3. Capacité d'accueil, coût des séjours et niveau de compétitivité des principaux sites écotouristiques du Gabon (2026)

Parc national	Hébergement	Restauration	Niveau d'équipement	Coût moyen d'un séjour* (FCFA/jour)	Clientèle cible	Niveau de compétitivité écotouristique
Loango	Lodges, camps écotouristiques haut de gamme	Restaurant intégré aux lodges	Élevé	200.000 - 350.000 (350–600 USD)	Clientèle internationale haut de gamme	Élevé
Lopé	Hôtel, écogîtes, campements	Restaurants, restauration hôtelière	Moyen à élevé	70.000 - 125.000 (120–220 USD)	Touristes nationaux et internationaux	Élevé
Ivindo	Camps écotouristiques	Restauration sur site	Moyen	105.000 – 200.000 (180–350 USD)	Écotouristes spécialisés	Moyen
Pongara	Lodges et hébergements touristiques	Restaurants, restauration locale	Moyen	60.000 - 105.000 (100–180USD)	Tourisme de proximité et visiteurs internationaux	Moyen
Akanda	Quelques hébergements	Offre de restauration limitée	Faible à moyen	45.000 – 85.000 (80–150 USD)	Excursionnistes et tourisme local	Faible à moyen
Autres parcs nationaux	Très faible capacité ou absence d'hébergement	Offre inexistante ou occasionnelle	Faible	Variable selon la logistique	Clientèle non structurée	Très faible

*Le coût moyen correspond aux dépenses quotidiennes estimées pour l'hébergement et la restauration, hors transport international et intérieur. Les montants sont présentés à titre indicatif et peuvent varier selon les opérateurs et les saisons touristiques.

Source : Compilation de l'auteur à partir des rapports de l'ANPN (2018 ; 2024), du Ministère du Tourisme (2025), des opérateurs écotouristiques gabonais et des données institutionnelles disponibles en 2026.

Ce tableau met en évidence une forte concentration spatiale des capacités d'accueil écotouristiques. Seuls les parcs de Loango, de la Lopé, de l'Ivindo et, dans une moindre mesure, de Pongara disposent d'une offre relativement structurée combinant hébergement, restauration et services d'accompagnement. À l'inverse, la majorité des parcs nationaux reste dépourvue d'infrastructures permanentes, ce qui limite leur intégration dans les circuits touristiques nationaux et internationaux.

L'analyse révèle également une segmentation marquée de l'offre touristique. Loango se positionne sur un marché haut de gamme, avec des coûts journaliers pouvant dépasser 200 000 FCFA (environ 350 USD), tandis que la Lopé propose une offre plus accessible grâce à une meilleure desserte terrestre et ferroviaire. Les autres destinations demeurent confrontées à une double contrainte : une faible capacité d'accueil et une offre de services insuffisamment diversifiée. Cette situation réduit la durée moyenne des séjours, limite les dépenses touristiques locales et freine les effets d'entraînement sur les économies territoriales.

Ces résultats confirment le deuxième indicateur retenu dans le cadre analytique, relatif aux capacités d'accueil. Ils montrent que la compétitivité écotouristique ne dépend pas uniquement de la qualité du patrimoine naturel, mais également de la disponibilité d'infrastructures adaptées, de services de restauration, d'une offre d'hébergement diversifiée et d'un niveau de coûts compatible avec les segments de clientèle visés. Le tableau met ainsi en évidence que le modèle gabonais reste

essentiellement orienté vers un tourisme de niche à forte valeur ajoutée mais à faible volume, ce qui contribue à expliquer le décalage observé entre l'ambition de la politique de conservation et les retombées économiques encore limitées de l'écotourisme.

***2.2.3. Une chaîne de valeur touristique encore incomplète** : une faible territorialisation des retombées économiques.* Les résultats de l'analyse de la structure de l'offre touristique gabonaise mettent en évidence une faible intégration des différents maillons de la chaîne de valeur écotouristique (tableaux 2 et 3). Les dépenses des visiteurs se concentrent principalement sur les prestations directement liées au voyage (transport, hébergement, restauration intégrée et services proposés par les opérateurs spécialisés) tandis que les activités susceptibles de diffuser les revenus dans les territoires d'accueil restent peu développées. Cette configuration limite les effets multiplicateurs du tourisme sur les économies locales et réduit la capacité des territoires à transformer leurs ressources naturelles en ressources territoriales créatrices de valeur (Mitchell et Ashley, 2010, p. 45-71 ; Pecqueur, 2006, p. 17-32). L'exploitation des données relatives aux produits touristiques proposés dans les principaux sites écotouristiques montre également une forte concentration de l'offre autour des activités d'observation de la nature. Les excursions en forêt, les safaris photographiques, les sorties fluviales et l'observation des espèces emblématiques constituent les principales expériences commercialisées. Les activités complémentaires associées aux territoires riverains (artisanat, valorisation des produits locaux,

découverte des savoirs culturels, hébergements communautaires ou circuits agroalimentaires) demeurent marginales dans l'offre disponible (Honey, 2008, p. 215-233).

Cette faible diversification se traduit par une implication limitée des populations locales dans la chaîne économique touristique. Les emplois recensés concernent principalement des fonctions d'exécution ou d'appui aux activités existantes : guides, piroguiers, chauffeurs, agents d'entretien, personnels de restauration ou écogardes (Knafou et Stock, 2003, p. 931-934). En revanche, les résultats montrent une faible présence d'entreprises communautaires ou de petites initiatives locales capables de fournir directement des biens et services aux visiteurs.

L'analyse spatiale de l'offre confirme par ailleurs une concentration des infrastructures touristiques sur un nombre limité de sites. Les parcs nationaux de Loango, de la Lopé et de l'Ivindo regroupent l'essentiel des équipements d'accueil et des prestations structurées, alors que plusieurs autres espaces protégés disposent encore d'une capacité d'accueil réduite ou inexistante. Cette concentration limite la création de circuits intégrés permettant une meilleure diffusion territoriale des flux touristiques.

Les résultats mettent également en évidence une faible articulation entre les différents acteurs intervenant dans la production touristique. Les liens entre opérateurs privés, administrations gestionnaires des aires protégées, collectivités locales et communautés riveraines restent insuffisamment structurés. Cette faible coordination réduit

la capacité du secteur à transformer le capital naturel protégé en une gamme diversifiée de produits touristiques générateurs de valeur ajoutée locale (Ostrom, 1990, p. 88-102).

Ainsi, les résultats indiquent que la principale limite du modèle écotouristique gabonais ne réside pas dans l'insuffisance du potentiel naturel, mais dans la faiblesse de sa transformation économique. Le patrimoine écologique constitue une ressource majeure, mais celle-ci demeure encore faiblement convertie en emplois locaux, en activités entrepreneuriales et en revenus distribués dans les territoires riverains.

2.2.4. Une intégration encore limitée des communautés locales : une faible redistribution territoriale des bénéfices touristiques.

L'analyse des pôles écotouristiques gabonais révèle une faible intégration des communautés locales dans la chaîne de valeur. Leur participation reste limitée à des activités d'appui (guidage, artisanat, restauration, emplois d'hébergement), principalement à la Lopé et à Loango. Peu diversifiées et faiblement rémunératrices, ces opportunités demeurent dépendantes des opérateurs privés, traduisant une faible captation locale des revenus touristiques. Le tableau 4 montre le niveau d'intégration des populations riveraines des parcs.

Tableau 4. Niveau d'intégration économique des communautés dans les principaux pôles écotouristiques gabonais

Site	Activités impliquant les populations locales	Niveau d'intégration économique	Principales limites
Lopé	Guidage, artisanat, prestations culturelles, appui aux activités touristiques	Moyen	Revenus irréguliers, faible maîtrise de la commercialisation
Loango	Emplois dans les lodges, guidage, services logistiques	Faible à moyen	Forte dépendance aux opérateurs privés
Ivindo	Transport fluvial, accompagnement des visiteurs, assistance logistique	Faible	Faible structuration des initiatives locales
Autres parcs	Activités ponctuelles ou inexistantes	Très faible	Absence de circuits économiques organisés

Source : ANPN, rapports de gestion des parcs nationaux.

Les résultats montrent également que la participation communautaire demeure davantage orientée vers l'emploi salarié ou les prestations occasionnelles que vers la création d'activités économiques locales intégrées à la chaîne de valeur touristique. Les secteurs susceptibles de renforcer l'ancrage territorial du tourisme (hébergement communautaire, restauration locale, artisanat structuré, valorisation des produits forestiers non ligneux ou services culturels) restent encore faiblement représentés dans l'offre touristique proposée aux visiteurs.

Cette situation apparaît également dans la structure des emplois associés aux sites écotouristiques. Les opportunités recensées concernent principalement les fonctions de guides, d'écogardes, de chauffeurs, de

piroguiers, d'agents d'entretien ou de personnels de restauration. En revanche, les données disponibles indiquent une faible présence d'entreprises communautaires ou de petites unités économiques locales capables de fournir durablement des biens et services touristiques.

L'analyse met ainsi en évidence un décalage entre la localisation des ressources touristiques et la redistribution territoriale des bénéfices économiques. La proximité géographique des communautés avec les parcs nationaux ne se traduit pas automatiquement par une participation significative aux revenus générés par l'écotourisme. Les retombées économiques demeurent concentrées autour d'un nombre limité d'acteurs spécialisés, tandis que les économies villageoises restent faiblement connectées aux flux touristiques (Ashley, Roe et Goodwin, 2001, p. 27-44).

Ainsi, les résultats montrent que la principale limite du modèle écotouristique gabonais ne réside pas dans l'insuffisance du potentiel naturel mais dans les difficultés à transformer cette ressource en une véritable ressource territoriale créatrice de valeur. Comme le souligne Pecqueur (2006, p. 20-27), une ressource ne produit des effets économiques que lorsqu'elle est révélée, organisée et appropriée collectivement par les acteurs du territoire. Dans le cas gabonais, le patrimoine écologique demeure encore insuffisamment intégré aux dynamiques entrepreneuriales, aux réseaux locaux de production et aux mécanismes de redistribution, ce qui limite sa contribution à l'emploi, aux revenus et au développement des territoires riverains.

2.3. Les enseignements de la comparaison africaine : des modèles fondés sur une meilleure territorialisation de la conservation

L'analyse comparative ci-après (tableau 5) montre que la performance d'un modèle écotouristique dépend moins de la richesse du capital naturel que de la capacité des politiques publiques à transformer les espaces protégés en territoires de création de valeur. Malgré un patrimoine écologique exceptionnel, le Gabon demeure marqué par une faible intégration économique des communautés locales. À l'inverse, plusieurs expériences africaines illustrent une meilleure articulation entre conservation et développement territorial : le Rwanda a mis en place des mécanismes de redistribution et de participation communautaire autour du tourisme des gorilles (Spenceley, 2012, p. 145-167) ; le Kenya associe les populations à la gestion des espaces naturels et aux revenus touristiques (World Bank, 2022, p. 76-89) ; la Namibie s'appuie sur des conservancies communautaires favorisant à la fois conservation et développement rural (ONU Tourisme, 2023, p. 52-64) ; enfin, le Botswana a développé un modèle de tourisme de nature à forte valeur ajoutée reposant sur des partenariats entre l'État, le secteur privé et les communautés locales, optimisant les retombées économiques tout en préservant les écosystèmes.

Tableau 5. Comparaison des modèles écotouristiques africains

Pays	Principal produit naturel	Organisation institutionnelle	Intégration communautaire	Infrastructures touristiques	Contribution approximative du tourisme au PIB	Résultat observé
Gabon	Forêt équatoriale, biodiversité, faune sauvage	Aires protégées publiques	Faible à moyenne	Fragmentées et insuffisantes	3-4 %	Faible fréquentation
Botswana	Delta de l'Okavango, safari haut de gamme	Concessions privées et partenariat public-privé	Moyenne	Très développées dans les zones touristiques	Environ 10 %	Tourisme à forte valeur ajoutée
Namibie	Faune désertique, paysages naturels	Conservancies communautaires	Forte	Bonne	Environ 15 %	Création importante d'emplois ruraux
Rwanda	Gorilles, volcans	Gouvernance intégrée État-opérateurs	Forte	Très bonnes	Supérieure à 10 %	Forte croissance touristique
Kenya	Safari, plages, culture	Industrie touristique mature	Moyenne	Très développées	8-10 %	Destination mondiale
Tanzanie	Serengeti, Kilimandjaro, Zanzibar	Filière touristique structurée	Moyenne	Développées	Supérieure à 10 %	Plusieurs millions de visiteurs

Source : Spenceley (2012) ; World Bank (2022) ; ONU Tourisme (2023).

La comparaison des principaux modèles écotouristiques africains met en évidence plusieurs enseignements majeurs. D'abord, elle montre qu'il n'existe pas de relation automatique entre la richesse du capital naturel et les performances économiques de l'écotourisme. Le Gabon dispose de l'un des patrimoines forestiers et fauniques les plus remarquables du continent, mais la contribution du tourisme à son PIB demeure limitée (3 à 4 %) et la fréquentation des parcs nationaux reste modeste. À l'inverse, le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie affichent des performances nettement supérieures, avec une contribution du tourisme

généralement comprise entre 8 et 15 % du PIB et des flux touristiques plus importants.

Ensuite, la comparaison révèle que ces pays partagent des caractéristiques institutionnelles communes. Chacun a progressivement mis en place une gouvernance articulant l'action de l'État, du secteur privé et des communautés locales selon des modalités adaptées à son contexte. Le Botswana s'appuie sur les concessions touristiques et les partenariats public-privé ; la Namibie a développé un réseau de conservancies communautaires ; le Rwanda combine politiques publiques, investissements touristiques et mécanismes de redistribution des revenus ; tandis que le Kenya et la Tanzanie bénéficient de filières anciennes, bien structurées et fortement intégrées aux marchés internationaux. Ces expériences confirment que la réussite de l'écotourisme dépend davantage de la qualité des institutions, des investissements et de la coordination entre les acteurs que de la seule abondance des ressources naturelles (North, 1990, p. 3-10 ; Ostrom, 1990, p. 88-102 ; Pecqueur, 2006, p. 17-32).

La comparaison souligne également le rôle stratégique des infrastructures et de l'intégration des communautés locales. Les destinations les plus compétitives disposent d'équipements d'accès, d'hébergement et de services adaptés, tout en favorisant l'émergence d'entreprises communautaires, d'activités artisanales et de circuits de valorisation des produits locaux. Cette dynamique permet une diffusion plus large des revenus et renforce les effets de l'écotourisme sur le développement territorial (Ashley et

Mitchell, 2010, p. 45-71 ; Knafou et Stock, 2003, p. 931-934).

À l'opposé, le modèle gabonais demeure marqué par une dissociation entre la fonction écologique des parcs nationaux et leur fonction économique. La priorité accordée à la conservation s'est traduite par une faible territorialisation des retombées économiques, en raison d'infrastructures insuffisantes, d'une offre touristique encore peu diversifiée et d'une implication limitée des communautés locales. En définitive, cette comparaison montre que le principal facteur de réussite des modèles écotouristiques africains réside dans leur capacité à organiser des socio-écosystèmes territoriaux intégrant conservation, gouvernance, investissements et participation communautaire. Pour le Gabon, le défi n'est donc plus d'étendre les espaces protégés, mais de transformer son exceptionnel capital naturel en un véritable levier de développement territorial inclusif et durable.

3. Discussion

3.1. Les limites d'un modèle centré sur la conservation : de la protection du capital naturel à la faible valorisation territoriale

Les résultats mettent en évidence un paradoxe qui dépasse le seul cas gabonais et interroge plus largement les conditions dans lesquelles les politiques de conservation peuvent devenir des leviers de développement territorial. Depuis la création des treize parcs nationaux en 2002, le Gabon s'est affirmé comme l'un des principaux acteurs de la

conservation forestière en Afrique centrale. Cette politique a permis de préserver un patrimoine écologique exceptionnel et de renforcer la visibilité internationale du pays dans les domaines de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Toutefois, les résultats montrent que cette réussite environnementale ne s'est pas traduite par une dynamique économique de même ampleur. L'écart observé entre les performances de la conservation et celles de l'écotourisme révèle ainsi que la protection du capital naturel constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, du développement territorial.

Cette dissociation confirme les analyses de l'économie institutionnelle selon lesquelles les ressources naturelles ne produisent pas spontanément de la valeur économique. Pour North (1990, p. 3-10), les performances d'un secteur dépendent avant tout de la qualité des institutions, de leur capacité à réduire les coûts de transaction et à coordonner les investissements publics et privés. Les difficultés rencontrées par l'écotourisme gabonais traduisent précisément cette situation. Les contraintes d'accessibilité, la faiblesse des infrastructures, la fragmentation des compétences administratives et l'incomplétude de la chaîne de valeur limitent la transformation du capital écologique en ressource territoriale. Le paradoxe gabonais apparaît ainsi moins comme une insuffisance de biodiversité que comme une insuffisance de coordination institutionnelle.

Les résultats invitent également à nuancer une idée largement admise selon laquelle la conservation générerait

mécaniquement des bénéfices économiques. L'expérience gabonaise montre au contraire que la création d'aires protégées, même lorsqu'elle est reconnue sur le plan international, ne produit pas automatiquement une activité touristique compétitive. Entre la protection des espaces naturels et la création de valeur économique s'intercalent des variables déterminantes : accessibilité, infrastructures, qualité des services, attractivité de la destination, gouvernance territoriale et participation des acteurs locaux. L'écotourisme apparaît ainsi non comme une conséquence directe de la conservation, mais comme le résultat d'un processus de valorisation qui mobilise simultanément des ressources écologiques, institutionnelles, économiques et sociales.

Les politiques publiques conduites depuis le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) jusqu'au Plan national de développement pour la transition (PNDT 2024-2026) illustrent cette évolution. Si les ambitions affichées se sont progressivement renforcées, les résultats montrent que les difficultés relèvent désormais moins de la définition des orientations stratégiques que de leur mise en œuvre. Le Rapport annuel de performance (RAP) 2020 met notamment en évidence une répartition des compétences qui dissocie la gestion des parcs nationaux, les infrastructures de transport, l'accueil des visiteurs et le développement touristique (République gabonaise, 2021, p. 6-7). Cette fragmentation institutionnelle limite les synergies entre les politiques sectorielles et réduit la capacité de l'action publique à construire une offre écotouristique intégrée.

Les expériences du Botswana, de la Namibie, du Rwanda, du Kenya ou de la Tanzanie confirment cette lecture. Leur avantage comparatif réside moins dans une supériorité écologique que dans leur capacité à articuler conservation, investissements, infrastructures, entreprises privées et participation communautaire au sein d'une gouvernance cohérente. La comparaison montre ainsi que la compétitivité écotouristique repose avant tout sur l'organisation des territoires plutôt que sur la seule richesse du patrimoine naturel. Dans cette perspective, le principal enseignement de cette recherche est que le Gabon a construit un modèle performant de conservation, mais que celui-ci demeure encore insuffisamment articulé aux mécanismes institutionnels et économiques nécessaires à la valorisation durable de ses espaces protégés.

3.2. Repenser le modèle gabonais à l'aune de l'approche socio-écosystémique

Les résultats de cette recherche montrent que les limites du modèle écotouristique gabonais ne relèvent pas uniquement de contraintes sectorielles ou techniques. Elles traduisent une articulation encore insuffisante entre les dimensions écologiques, économiques, institutionnelles et sociales de la conservation. Cette observation conduit à dépasser une lecture centrée sur la seule protection des espaces naturels pour adopter une approche systémique des relations entre biodiversité et développement territorial. Dans cette perspective, le cadre des socio-écosystèmes constitue une grille d'analyse pertinente puisqu'il considère les territoires protégés comme des ensembles dynamiques où processus écologiques, pratiques sociales et institutions

évoluent en interaction permanente (Berkes et Folke, 1998, p. 1-25).

Cette approche renouvelle l'interprétation des difficultés observées dans les parcs nationaux gabonais. Les problèmes d'accessibilité, l'insuffisance des infrastructures touristiques, la faible structuration de la chaîne de valeur et la participation limitée des communautés locales ne constituent pas des contraintes isolées. Ils révèlent un déficit de coordination entre les différentes composantes du territoire. Les faibles performances économiques de l'écotourisme ne résultent donc pas d'un manque de ressources naturelles, mais d'une difficulté à organiser les interactions entre patrimoine écologique, institutions, investissements, compétences locales et dynamiques sociales.

L'approche socio-écosystémique implique également de dépasser l'idée d'un modèle écotouristique uniforme applicable à l'ensemble du pays. Les treize parcs nationaux correspondent à des configurations territoriales distinctes, caractérisées par des relations spécifiques entre milieux naturels et sociétés riveraines. La valorisation touristique doit ainsi intégrer la diversité des socio-écosystèmes gabonais.

Dans les espaces forestiers de l'intérieur, notamment autour d'Ivindo ou de Minkébé, les communautés forestières telles que les Bakoya, Babongo ou Baka disposent de connaissances approfondies sur les espèces, les plantes médicinales, les cycles écologiques et les usages

traditionnels de la forêt. Ces savoirs constituent un capital territorial pouvant être mobilisé dans des formes d'écotourisme fondées sur l'interprétation de la biodiversité, le guidage naturaliste et la transmission des connaissances locales. Les populations riveraines apparaissent ainsi non comme de simples bénéficiaires de la conservation, mais comme des détentrices de ressources cognitives essentielles.

Les espaces côtiers et lagunaires, comme Loango, Pongara ou Akanda, relèvent d'une autre configuration socio-écologique. Les communautés myènè (mpongwè, orungu ou nkomi) entretiennent des relations historiques avec les milieux marins à travers la pêche artisanale, la navigation, la connaissance des mangroves et les pratiques culinaires. Leur valorisation écotouristique repose donc sur une articulation entre découverte des paysages côtiers, savoir-faire maritimes, gastronomie locale et conservation des écosystèmes littoraux.

Le parc national de la Lopé illustre quant à lui un socio-écosystème associant biodiversité, paysages de savane-forêt et patrimoine culturel. Son patrimoine archéologique et historique ouvre la possibilité d'un modèle combinant tourisme écologique, scientifique et culturel, où la valeur du territoire repose sur l'association entre nature, histoire et mémoire des sociétés locales.

Cette différenciation territoriale rejoint l'analyse de Pecqueur (2006), selon laquelle une ressource naturelle ne devient un facteur de développement qu'à travers un

processus collectif de construction territoriale. La biodiversité ne constitue donc pas automatiquement une ressource économique ; elle le devient lorsque les acteurs, les institutions et les infrastructures parviennent à construire une chaîne de valeur cohérente. Les expériences du Botswana, de la Namibie, du Rwanda, du Kenya et de la Tanzanie confirment cette lecture : leurs performances écotouristiques reposent moins sur l'abondance des ressources que sur la capacité à organiser les interactions entre conservation, économie et sociétés locales.

Ainsi, repenser le modèle gabonais à l'aune des socio-écosystèmes revient à considérer les aires protégées non comme de simples espaces de conservation, mais comme des territoires différenciés de création de valeur. L'enjeu n'est plus seulement d'étendre les superficies protégées, mais de construire une gouvernance capable d'articuler biodiversité, patrimoines culturels, infrastructures, investissements et participation communautaire. Le paradoxe écotouristique gabonais ne résulte donc pas d'une opposition entre conservation et développement, mais d'une territorialisation encore incomplète de la conservation.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'analyser les conditions dans lesquelles le patrimoine naturel gabonais peut devenir un levier de développement territorial par l'écotourisme. À partir d'une approche historique, comparative et institutionnelle couvrant la période 2002-2026, elle met en évidence le principal paradoxe du modèle

gabonais : l'abondance des ressources écologiques et les ambitions des politiques publiques contrastent avec les performances encore limitées du secteur touristique. Les résultats confirment ainsi que les difficultés observées tiennent moins à un déficit de capital naturel qu'aux limites d'un modèle où la conservation demeure insuffisamment articulée aux dimensions institutionnelles, territoriales et économiques du développement.

L'étude montre que la création des treize parcs nationaux a permis de consolider la protection de la biodiversité et de renforcer la visibilité internationale du Gabon en matière de conservation. En revanche, cette réussite environnementale ne s'est pas traduite par une transformation comparable des territoires concernés. Les déficits d'accessibilité, d'infrastructures, de coordination institutionnelle, de structuration de la chaîne de valeur touristique et de participation des communautés locales limitent encore la conversion du capital naturel en richesse et en emplois. La comparaison avec le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie confirme que la compétitivité écotouristique dépend avant tout de la capacité des institutions à articuler conservation, gouvernance territoriale, investissements et valorisation économique.

L'un des principaux apports de cette recherche réside dans la mobilisation de l'approche des socio-écosystèmes, qui permet de dépasser l'opposition entre conservation et développement. L'écotourisme apparaît comme le produit d'interactions entre biodiversité,

infrastructures, acteurs économiques, communautés locales et politiques publiques. Cette lecture intégrée contribue à renouveler l'analyse de l'écotourisme en Afrique centrale en montrant que la territorialisation de la conservation constitue une condition essentielle de la création de valeur.

Ces résultats invitent à réorienter les politiques publiques vers un modèle plus intégré, associant amélioration de l'accessibilité des parcs, développement des infrastructures, renforcement des filières locales, meilleure coordination des institutions et implication accrue des populations riveraines. Les aires protégées pourraient ainsi devenir de véritables territoires de développement conciliant préservation de la biodiversité, diversification économique et inclusion sociale.

Enfin, cette étude, fondée principalement sur une analyse documentaire et comparative, gagnerait à être prolongée par des enquêtes de terrain auprès des communautés locales, des gestionnaires d'aires protégées et des opérateurs touristiques. De telles recherches permettraient d'évaluer plus précisément les mécanismes de création et de redistribution de la valeur, afin de mieux comprendre les conditions d'un développement territorial durable fondé sur la valorisation du patrimoine naturel gabonais.

Références bibliographiques

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN), 2018. *Rapport d'activités et de gestion des parcs nationaux du Gabon*, ANPN, Libreville.

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN), 2024. *Rapport annuel d'activités et état des aires protégées du Gabon*, ANPN, Libreville.

ASHLEY Caroline, ROE Dilys et GOODWIN Harold, 2001. *Pro-poor Tourism Strategies: Making Tourism Work for the Poor*, Overseas Development Institute (ODI) et International Institute for Environment and Development (IIED), London.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD), 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : infrastructures, développement durable et diversification économique*, BAD, Abidjan.

BANQUE MONDIALE, 2019. *Gabon : Diagnostic systématique du pays*, Banque mondiale, Washington.

BANQUE MONDIALE, 2022. *Tourism Sector Development and Conservation Strategies in Africa*, World Bank, Washington.

BERKES Fikret et FOLKE Carl (dir.), 1998. *Linking Social and Ecological Systems: Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*, Cambridge University Press, Cambridge.

BERKES Fikret, COLDING Johan et FOLKE Carl (dir.), 2003. *Navigating Social-Ecological Systems: Building Resilience for Complexity and Change*, Cambridge University Press, Cambridge.

CEBALLOS-LASCURÁIN Héctor, 1996. *Tourism, Ecotourism and Protected Areas*, International Union for Conservation of Nature (IUCN), Gland.

CHRISTY Patrice, JAFFRÉ Roland, NTOUGOU Omer et WILKS Chris, 2003. *La forêt et la filière bois au Gabon*, Multipress-Gabon, Libreville.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED), 2022. *Rapport sur le développement économique en Afrique : repenser les fondements de la transformation économique*, CNUCED, Genève.

FOLKE Carl, HAHN Thomas, OLSSON Per et NORBERG Jon, 2005. « Adaptive Governance of Social-Ecological Systems », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 30, pp. 441-473.

HONEY Martha, 2008. *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?*, 2e éd., Island Press, Washington.

KARSENTY Alain, 2007. « Les marchés internationaux du carbone forestier : une opportunité pour les pays tropicaux ? », *Revue Tiers Monde*, vol. 190, n°2, pp. 297-316.

KNAFOU Rémy et STOCK Mathis, 2003. « Tourisme », In : LÉVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 931-934, Belin, Paris.

MÉRAL Philippe et PESCHE Denis, 2016. *Les services écosystémiques : repenser les relations nature et société*, Éditions Quæ, Versailles.

MINISTÈRE DU TOURISME DU GABON, 2025. *État des lieux et perspectives du développement touristique au Gabon*, Ministère du Tourisme, Libreville.

MITCHELL Jonathan et ASHLEY Caroline, 2010. *Tourism and Poverty Reduction: Pathways to Prosperity*, Earthscan, London.

NORTH Douglass C., 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

OSTROM Elinor, 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, Cambridge.

PECQUEUR Bernard, 2006. « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et Sociétés*, n°124-125, pp. 17-32.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2002. *Ordonnance n°006/2002/PR du 22 août 2002 portant création des parcs nationaux*, Journal officiel de la République gabonaise, Libreville.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2007. *Loi n°003/2007 du 27 août 2007 relative aux parcs nationaux*, Journal officiel de la République gabonaise, Libreville.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2010. *Plan stratégique Gabon émergent (PSGE)*, Présidence de la République, Libreville.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2021. *Rapport annuel de performance (RAP) 2020 : Programme Tourisme*, Ministère du Tourisme, Libreville.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2024. *Plan national de développement pour la transition (PNDT 2024-2026)*, Gouvernement de la République gabonaise, Libreville.

SPENCELEY Anna, 2012. *Responsible Tourism: Critical Issues for Conservation and Development*, Routledge, London.

VERMEIL Élodie, 2025. « Gabon, la nature en majesté », *Forbes Afrique*, 2 octobre 2025.

WORLD TRAVEL & TOURISM COUNCIL (WTTC), 2024. *Travel and Tourism Economic Impact 2024: Gabon*, WTTC, London.